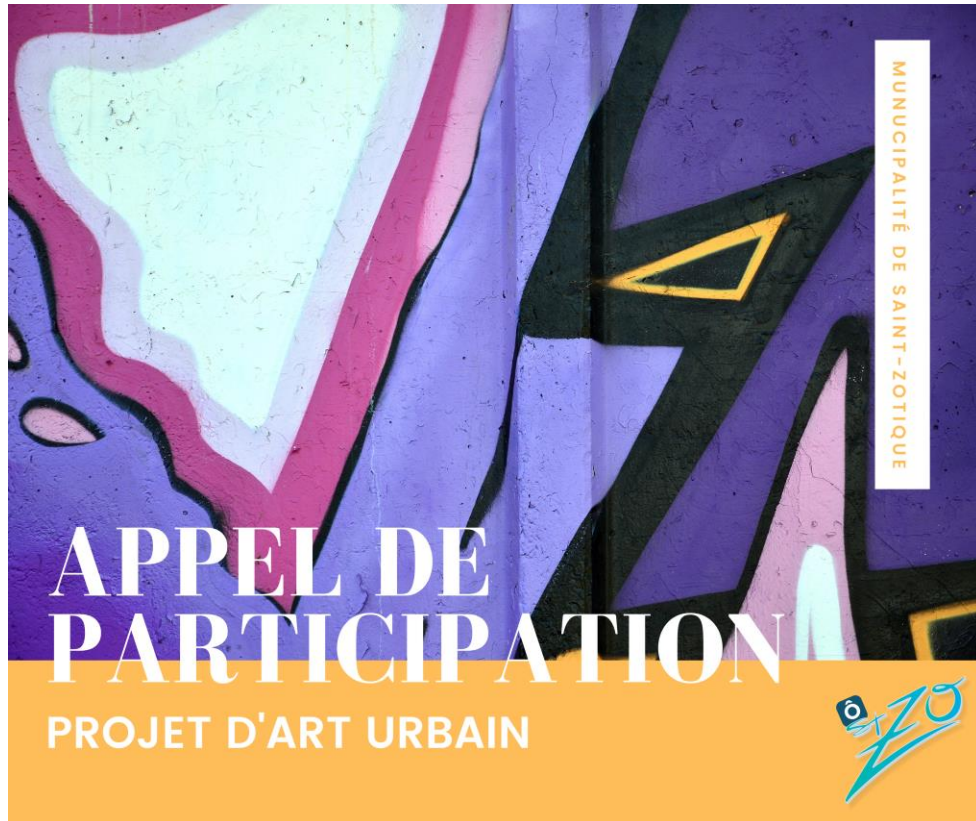




APPEL DE PARTICIPATION – MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

Projet d'art urbain

Introduction

Saint-Zotique, municipalité riveraine du lac Saint-François s'étend sur 8,4 kilomètres le long de ce dernier. Place de prédilection pour les personnes actives avec ses nombreuses installations telles que la Plage de Saint-Zotique, la piste cyclable Soulanges et sa patinoire réfrigérée. La Municipalité prônant les saines habitudes de vie et le bien-être de ses citoyens invite les artistes à déposer un projet d'art urbain à son image.

Description du projet

Les artistes sont appelés à déposer un projet d'art urbain qui se fera directement au sol sur des surfaces asphaltées de trois endroits publics dans la Municipalité. L'objectif principal de ce projet est de dynamiser les lieux de la Municipalité à l'image de ses citoyens.

Mandat des artistes

Le mandat des artistes sélectionnés est d'effectuer un projet d'art urbain participatif avec les citoyens de Saint-Zotique. Les citoyens seront interpellés afin de venir aider les artistes dans la mise en œuvre de leur création. La préparation de la surface ainsi que la finalisation du projet devront être faites par l'artiste sélectionné. Toutes les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

Informations techniques

Les trois lieux suivants ont été sélectionnés afin de recevoir un œuvre : Sentier des 15^e et 16^e Avenues, parc Desjardins-du-Millénaire et parc Gilbert-Leroux. La surface totale présentée doit être prise en compte dans l'élaboration du projet. Vous trouverez ci-dessous toute l'information nécessaire des lieux.

Sentier des 15^e et 16^e Avenues

Adresse : 181, 14^e Avenue

Surface : Environ 2680 pieds carrés (268 pieds x 10 pieds)



Parc Desjardins-du-Millénaire (intérieur de l'anneau)

Adresse : 150, 26^e Avenue

Surface : Environ 3355 pieds carrés (305 pieds x 11 pieds)



Parc Gilbert-Leroux

Adresse : 160, rue Philippe

Surface : Environ 2640 pieds carrés (240 pieds x 11 pieds)



Critères de sélection

- Originalité du projet proposé;
- Représentation de la Municipalité au travers du projet proposé;
- Respecter une enveloppe budgétaire de 1 \$ du pied carré (incluant le cachet et le matériel);
- De façon non limitative, les artistes résidant à Saint-Zotique seront priorités.

Exigences

- La préparation, la création et la finition du projet doivent être faites par l'artiste;
- Le type de peinture sera déterminé par la Municipalité;
- L'œuvre doit être fait de manière sécuritaire;
- L'œuvre devra être créé en tenant compte du lieu d'installation et du type de clientèle desservie;
- L'œuvre ne peut contenir de publicité ou de matériel promotionnel pour aucune compagnie ou aucun produit;
- L'œuvre ne peut contenir de violation de droit de propriété intellectuelle, de marque de commerce, de marque de produit, d'images d'activité illégales;
- L'œuvre doit être composé d'éléments entièrement originaux. Aucune reproduction en tout ou en partie ne sera acceptée.

Échéancier du projet

Vous avez jusqu'au **22 juin 2021** pour déposer votre projet.

Le comité de sélection se réunira la semaine suivante afin de prendre décision sur les trois projets retenus.

Nous communiquerons avec les artistes retenus au plus tard le **25 juin 2021**.

Les œuvres devront être réalisés dans la semaine du **12 juillet 2021**.

Comment soumettre son projet?

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Curriculum vitae ou profil artistique à jour;
- Une esquisse de la proposition avec le choix du parc sélectionné;
- Une courte description de la proposition incluant également le titre du projet;
- Une ventilation du budget.

Faire parvenir votre dossier complet par courriel à LiseAnn Bellefeuille à regisseur@st-zotique.com au plus tard le **mardi 22 juin 2021** à midi.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec LiseAnn Bellefeuille au 450 267-9335, poste 4, ou par courriel à regisseur@st-zotique.com.